



En cette nouvelle olympiade, il faut réaffirmer nos ambitions pour la prévention et la sécurité de chacun :

- Diminuer le nombre des accidents concernant les mineurs ;
- Diminuer le nombre des accidents les plus graves.

Et si nous étions encore plus ambitieux ?

Nous pouvons supprimer les accidents les plus graves liés à une erreur humaine !  
C'est possible si chacun respecte les procédures de contrôle et s'applique à suivre les messages de prévention.

L'été se rapproche, nous avons tous envie de pratiquer sur les sites naturels mais prenons soin de notre sécurité et restons vigilants.

Pierre You  
Président

## INFORMATION ACCIDENTOLOGIE

### Bilan d'Olympiade 2012-2016

Sur 4 ans, notre bilan s'avère encourageant : le nombre d'accidents rapporté au nombre de licenciés diminue.

Cependant, l'analyse de l'accidentologie invite à approfondir nos efforts en matière de prévention : les nombres de sinistres graves et d'accidents concernant les mineurs sont restés stables.

Nos pratiques sont des pratiques sportives, supprimer tous les accidents relève de l'utopie.

Reste que notre effort doit s'intensifier pour éviter les accidents graves liés à des erreurs humaines : Agissons ensemble pour améliorer nos protocoles de sécurité...

[Consulter le bilan de l'olympiade](#)

## « C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ NOUS »

**Avril – Escalade assuré par un enrouleur** : premier accident grave à la fédération.

Le grimpeur, habitué à l'usage de ce système d'assurage, a oublié de fixer la sangle à son harnais et se retrouve en solo intégral. Arrivé au sommet du mur, il s'est assis normalement dans son harnais et a chuté jusqu'au sol d'une hauteur de 12 mètres occasionnant fracture de colonne, fractures au niveau des pieds...

**Mars – Beaucoup de chance sur un retour au sol** : escalade en tête d'une voie en 5C, entre 6 et 8 mètres de haut le grimpeur chute et tombe au sol, son assureur n'ayant pas enrayé la chute. Bilan, entorse et contusion !

**Avril – Très grave accident sur un nœud d'encordement mal réalisé**, non terminé. Le grimpeur, en s'asseyant dans son harnais, a chuté du haut de la SAE (14 mètres). Une erreur d'inattention aux conséquences dramatiques (fractures multiples et complexes, hospitalisation longue, lourde...). En salle, l'attention des grimpeurs (et assureurs) évolue selon une loi inverse au nombre de pratiquants présents. Aussi, **rappelez à tous vos grimpeurs et assureurs, l'indispensable concentration pendant toute la réalisation du nœud et l'obligation du contrôle avant le départ dans la voie.**

**Avril** – Reprise des sorties canyonisme et **1<sup>er</sup> accident sur un saut mal repéré, mal négocié** : « j'ai sauté trop loin et tapé le pied sur la roche... » Une simple entorse, mais l'occasion de rappeler la plus grande vigilance lors des sauts. En cas de doute, mieux vaut installer un rappel.

Au 30 avril, aucun décès n'est enregistré dans l'intranet pour la saison 2016-2017 et le nombre d'accidents est en légère diminution. Les efforts de chacun paient : continuons.

## ACTUALITÉS



### Les assurances professionnelles FFME

Depuis 2017, la FFME et Allianz, son assureur et partenaire depuis plus de 12 ans, proposent des contrats d'assurance à destination des professionnels de la montagne et de l'escalade. Vous êtes en formation professionnelle DEJEPS escalade, vous êtes licenciés à la fédération, vous intervenez pour le compte d'un club de la fédération, une assurance professionnelle est adaptée à votre situation.

Pour en savoir plus, rendez-vous sur [l'espace PRO FFME](#).

### Incidents et quasi-accidents : premiers enseignements et perspectives de prévention

Depuis décembre 2015, la base de données SERAC sur [camptocamp.org](http://camptocamp.org) recueille les récits d'incidents et de quasi-accidents vécus par les pratiquants. L'objectif est d'ouvrir des perspectives de prévention grâce à l'analyse scientifique des scénarios recueillis. En janvier 2017, les chercheurs du **Laboratoire sur les Vulnérabilités et l'Innovation dans le Sport (Lyon 1)** ont livré les premiers enseignements de la base SERAC : des résultats prometteurs.

[Le rapport complet](#)

### Avalanches : Non le risque 3 n'est pas un risque moyen.

Un article d'Olivier Mansiot responsable du ski-alpinisme à la FFME publié dans la revue de l'[ANENA](#) en octobre 2016 nous rappelle quelques fondamentaux. Cet article est relayé sur les réseaux FFME.

Certes la saison de ski-alpinisme tire à sa fin mais les « mordus » skient jusqu'à fin juin.

La lecture de cet article parle à tous les pratiquants de la montagne enneigée :

Ce qu'il faut retenir :

Gardez à l'esprit que le risque 5 est un risque exceptionnel d'alerte, affiché 2 à 3 jours par an par les services météorologiques. Par risque 5, les skieurs-alpinistes restent tous au chaud...

La pratique classique est concernée par les risques de 1 à 4 :

3 sur une échelle de 4 est un niveau de risque marqué et en conséquence n'est pas un risque moyen.

[Les informations sur ski-alpinisme.com](http://ski-alpinisme.com)

## RECCO, Fournisseur officiel de la FFME

Ce nouveau partenariat permet de promouvoir le réflecteur RECCO. Ce matériel simple, fiable vient compléter le triptyque DVA, pelle, sonde et les airbags. Lors d'une opération de secours, l'équipe de secours envoie un signal de recherche directionnel, renvoyé par le réflecteur RECCO.

Alpinistes, skieur-alpinistes, snowboarders-alpinistes, pratiquants de la raquette à neige, portez un RECCO dans vos poches, en cas de difficultés, les opérations de recherche sont facilitées, donc plus rapides.



Avec l'été qui approche si vous jouez dans les pentes de neige, gardez votre RECCO sur vous.

A noter que ce dispositif est aujourd'hui intégré dans certains harnais de notre partenaire 

## [Le plan Mémento sécurité avalanche de RECCO](#)

### Escalade en collège et lycée

Le ministère de l'Éducation nationale vient de publier une circulaire intitulée « Exigence de sécurité dans les activités physiques de pleine nature dans le second degré ». Cette circulaire rappelle les exigences strictes de sécurité auxquelles sont soumises ces activités. Elle énonce des conseils et recommandations spécifiques devant être pris en compte dans le cadre de la pratique quotidienne des enseignants. Une annexe relative à l'escalade la complète.

Moniteurs d'escalade, vous intervenez régulièrement en collège ou lycée, dans le cadre d'une section sportive, de l'UNSS, d'une classe transplantée... : [prenez connaissance de cette circulaire](#).

## LE POINT JURIDIQUE

Un jugement d'un tribunal de grande instance où, lors d'une sortie escalade encadrée, le grimpeur met en cause le club, le cadre de la sortie, professionnel indépendant et son partenaire de cordée pour un défaut d'assurance. Si le club est mis hors de cause, les manquements du cadre, travailleur indépendant, sont pointés et sa responsabilité est engagée à hauteur de 75%. De même, la distraction du partenaire assureur a contribué à la réalisation du préjudice, engageant sa responsabilité à hauteur de 25%...

## [Lire ce jugement](#)

## UN CLUB, UNE TECHNIQUE, UNE ASTUCE, UN TEST

### Nous avons testé pour vous

Le Twin Guide, un mousqueton BEAL de sécurité automatique directionnel conçu pour les appareils d'assurance avec passage de la corde dans le mousqueton (type tube ou seau...)



L'originalité de ce mousqueton BEAL : le concept Twin-Gate avec 2 doigts à ouverture opposée (système développé par Grivel/Simond et mis en œuvre par BEAL).

Dans un premier temps, on s'interroge « mince, comment je vais ouvrir ce mousqueton ». On essaie, on réussit à 2 mains et on se dit, ce n'est pas très pratique...

Mais tout de même, BEAL n'a aucun intérêt à fournir un mousqueton « inutilisable », alors on regarde un peu mieux.

Pour installer son dispositif de freinage : à une main, c'est facile. Il faut juste prendre le coup de main.

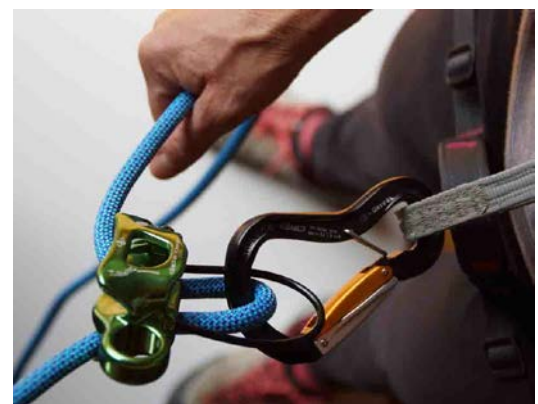


Ensuite, on laisse faire. Le pontet se glisse sous le doigt directionnel qui s'ouvre automatiquement (mise en place rapide et aisée).

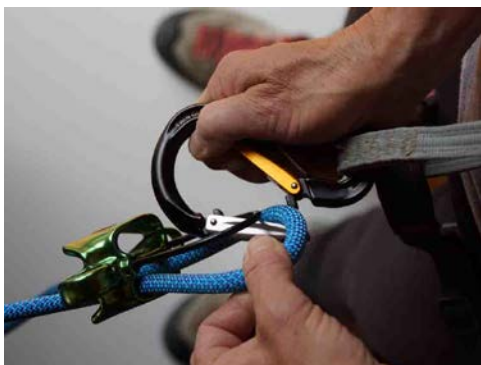
Il reste alors à installer la corde :



L'assureur est alors prêt et le retournement ou mise en travers du « twin guide » impossible. Plus besoin de contrôler si la bague de vissage est verrouillée : une sécurité accrue.



En fin de prestation, tirer sur la bague orange permet aisément de sortir la corde.



**Nos conclusions** : un mousqueton qui perturbe nos habitudes mais dans l'immense majorité des cas, pour l'ouvrir, il suffit d'actionner un seul des 2 doigts d'ouverture.  
Une fois pris en main et après quelques répétitions pour maîtriser son ouverture, **un mousqueton performant, fiable et très pratique à installer sur son frein d'assurage.**

Une sécurité facilitée par un verrouillage instantané grâce au dispositif à 2 doigts opposés.

Faites le tester à vos jeunes de club, vous verrez, ils adopteront très rapidement ce nouveau type de mousqueton.

## A VENIR

**Mémento Escalade édition 2017** : rupture de stock pour le mémento escalade 2012. L'édition 2017 verra de nombreuses évolutions :

- Mise en application des nouvelles règles de sécurité
- Actualisation de toutes les informations relatives aux questions de responsabilités, à l'organisation des séances en clubs, à l'enseignement de l'escalade...
- De nouvelles fiches pratiques
- Un peu d'histoire avec quelques dates clés sur les qualifications d'encadrement de l'escalade (brevets fédéraux, diplômes d'Etat)

**Formation des correspondants prévention sécurité des ligues** : les 15 et 16 juin prochains au Centre National des Sports de la Défense, les correspondants prévention sécurité feront le plein d'informations.

De quoi alimenter les formations continues des initiateurs, les soirées prévention sécurité dans les clubs, les ligues et les comités avec des contenus actualisés et vivants.

## LES OUTILS - LA BOUTIQUE

**Nouveauté, Canyonisme, l'essentiel livret 1** : Tout ce qu'il faut savoir pour commencer à pratiquer le canyonisme. De l'initiation aux difficultés modérées.



Réflecteurs RECCO



## **ARCHIVES**

[Lettre prévention sécurité N°1 – Juillet 2015](#)

[Lettre prévention sécurité N°2 – Novembre 2015](#)

[Lettre prévention sécurité N°3 – Mai 2016](#)

[Lettre prévention sécurité N°4 – Septembre 2016](#)

[Lettre prévention sécurité N°5 – Décembre 2016](#)

Pour information, la lettre prévention sécurité est envoyée aux courriels suivants :

- Administrateurs clubs, comités, ligues, établissements affiliés ;
- Dirigeant.e.s et Président.e.s club, comités, ligues, établissements affiliés ;
- Brevetés animateurs, initiateurs, moniteurs ;
- Instructeurs ;
- Responsable régional de formation, organisateur.trice.s de formation régionale ;
- Correspondants préventions sécurité ;
- Diplômés d'Etat escalade formés et/ou recyclés à la FFME ;
- Professionnels licenciés déclarés dans l'intranet ;
- Centres de formation aux Diplômes d'Etat « Escalade » ;
- Conseil d'administration FFME ;
- Direction technique nationale.

Faites circuler cette lettre.